



**CONVOCATION à
L'ASSEMBLEE GENERALE
Dimanche 11 janvier 2026**

Référence : CRAPAHU Réf. : 02/2025-2026
Objet : Assemblée générale du 11 janvier 2026

Limours, le 26 décembre 2025

Cher(e)(s) ami(e)(s),

L'Assemblée Générale ordinaire de notre association CRAPAHU se tiendra le **Dimanche 11 janvier 2026 à 14h, au Tennis Club de Limours (Stade Vincent Coupet, 91470 LIMOURS)** vous en trouverez les modalités dans cette convocation.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

- Présentation du rapport moral et du rapport d'activité
- Bilan financier 2024-2025 et Budget prévisionnel pour 2025-2026
- Approbation du rapport moral, du bilan financier et du budget prévisionnel
- Montant de la cotisation à CRAPAHU
- Questions diverses

L'Assemblée Générale ordinaire ne peut délibérer que si 1/4 des membres votent (43) en fonction du quorum prévu dans les statuts.

Votre participation est nécessaire, si vous ne pouvez pas suivre l'Assemblée Générale, vous pouvez donner pouvoir à un(e) adhérent(e) pour vous représenter en nous faisant parvenir le pouvoir ci-dessous.

Nous vous rappelons que chaque adhérent ne peut disposer que d'un seul pouvoir, assurez-vous que le mandataire à qui vous souhaitez donner votre pouvoir n'en a pas déjà un.

Vous devez renvoyer le pouvoir à l'adresse mail CRAPAHU (crapahu.limours@gmail.com) ou l'envoyer ou le déposer à la Mairie de Limours – CRAPAHU Place du Général de Gaulle 91470 LIMOURS au plus tard le vendredi 9 janvier 2026.

Les votes et pouvoirs seront recueillis et présentés lors de l'assemblée.

L'Assemblée Générale se terminera par « la Galette ! »

Isabelle ROUGELOT

Présidente de CRAPAHU

POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE de CRAPAHU du 11 JANVIER 2026

Nom : Prénom :
Adresse :

Donne pouvoir à :

Nom : Prénom :

A Limours, le

Bon pour pouvoir : Pouvoir accepté :
Signature du mandant Signature du mandataire
